

79 B 7866

COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT
Société Anonyme au capital de 1 600 000,00 euros
Siège social : 106 Boulevard Malesherbes, 75017 PARIS
RCS 950 039 065 PARIS

G.T.C. de Paris
I M R
- 9 FEV. 2005
N° DE DÉPOT 9920

EXTRAIT

DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 SEPTEMBRE 2004

X X
X X
X

CINQUIEME RESOLUTION

Les mandats de La Société KPMG S.A., Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Ariane AMIOT, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente réunion, l'Assemblée Générale décide :

- de renouveler le mandat de La Société KPMG S.A., Commissaire aux Comptes titulaire,
 - et de nommer Monsieur Guy BARTH, demeurant 17 Villa Curial, 75019 PARIS, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant,
- pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le Président
Monsieur Roger SERRE

